

Fiche de données de sécurité

page: 1/20

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 8.0

Date / Version précédente: 09.12.2022 Version précédente: 7.0

Produit: NA-ETHYLATE SOL. 21 %

(ID Nr. 30036708/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

NA-ETHYLATE SOL. 21 %

UFI: U8JU-MFES-N009-PPER

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit chimique

Utilisation appropriée: matière première, produit chimique de procédé, produit de départ pour

synthèses chimiques

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: BASF SE 67056 Ludwigshafen GERMANY Adresse de contact:
BASF Schweiz AG
Klybeckstrasse 161
4057 Basel, SWITZERLAND

Téléphone: +41 0800 227722

adresse E-Mail: PS-BCSCHWEIZ@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse (STIZ): Tel. 145 International emergency number: Téléphone: +49 180 2273-112

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 8.0

Date / Version précédente: 09.12.2022 Version précédente: 7.0

Produit: NA-ETHYLATE SOL. 21 %

(ID Nr. 30036708/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Met. Corr. 1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Skin Corr. 1A H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pictogramme:





Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

H226 Liquide et vapeurs inflammables.H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

Conseil de Prudence (Prévention):

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un

équipement de protection des yeux et du visage.

Conseils de prudence (Intervention):

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à

l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau

ou se doucher.

Conseils de Prudence (Stockage):

P405 Garder sous clef.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des

déchets spéciaux ou dangereux.

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 8.0

Date / Version précédente: 09.12.2022 Version précédente: 7.0

Produit: NA-ETHYLATE SOL. 21 %

(ID Nr. 30036708/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: éthanolate de sodium

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

Risque possible en cas d'inhalation d'aérosols.

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales répondant aux critères PBT (persistant/bioaccumulatif/toxique) ou aux critères vPvB (très persistant/très bioaccumulatif). Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Préparation à base de :éthanolate de sodium, éthanol

Ingrédients soumis à réglementation

```
éthanol
```

Teneur (W/W): >= 75 % - <= 100 Flam. Liq. 2 % Eye Irrit. 2 Numéro CAS: 64-17-5 H225, H319

Numéro-CE: 200-578-6
Numéro INDEX: 603-002-00-5

Les limites de concentrations spécifiques

Eye Dam./Irrit. 2: >= 50 %

éthanolate de sodium

Teneur (W/W): >= 15 % - < 25 % Flam. Sol. 1 Numéro CAS: 141-52-6 Self-heat. 1

Numéro-CE: 205-487-5 Acute Tox. 4 (par voie orale)

Numéro INDEX: 603-041-00-8 Eye Dam. 1 Skin Corr. 1B

H228, H251, H314, H302

EUH014 EUH071

hydroxyde de sodium

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 8.0

Date / Version précédente: 09.12.2022 Version précédente: 7.0

Produit: NA-ETHYLATE SOL. 21 %

(ID Nr. 30036708/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Teneur (W/W): >= 0,2 % - < 1 % Met. Corr. 1 Numéro CAS: 1310-73-2 Skin Corr. 1A Numéro-CE: 215-185-5 Eye Dam. 1 Numéro INDEX: 011-002-00-6 H290, H314

Les limites de concentrations spécifiques

Skin Irrit. 2: 0,5 - < 2 % Eye Irrit. 2: 0,5 - < 2 % Skin Corr. 1A: >= 5 % Skin Corr. 1B: 2 - < 5 %

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Retirer immédiatement les vêtements souillés. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver aussitôt à fond avec beaucoup d'eau, pansement protecteur stérile, consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Après ingestion:

Se rincer immédiatement la bouche et boire 200 à 300 ml d'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: irritation de la peau, Irritation des yeux

Dangers: L'utilisation pour l'usage prévu et dans les conditions appropriées ne comporte pas de danger

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 8.0

Date / Version précédente: 09.12.2022 Version précédente: 7.0

Produit: NA-ETHYLATE SOL. 21 %

(ID Nr. 30036708/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés: poudre d'extinction, sable sec, mousse résistant aux alcools

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité: eau, dioxyde de carbone

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Conseil: Risque de reaction exothermique.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les points bas et ainsi être en contact avec une source d'ignition située à une distance importante. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Protéger les récipients fermés de l'échauffement (augmentation de la pression).

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

La libération du produit peut causer incendie ou explosion.

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter l'inhalation. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de grandes quantités: Pomper le produit.

Résidus: ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 8.0

Date / Version précédente: 09.12.2022 Version précédente: 7.0

Produit: NA-ETHYLATE SOL. 21 %

(ID Nr. 30036708/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Protéger de l'humidité. Protéger de l'action de la chaleur.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser des outils traités antistatiques. Correctement inerter (azote, gaz rares) et mettre à la terre les installations et équipements avant mise en service. Mettre à disposition des extincteurs.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des acides et des substances formant des acides. Tenir à l'écart de l'eau.

Matériaux adaptés: acier au carbone (acier), acier inox 1.4401 (V4), acier inox 1.4301 (V2), Polyéthylène haute densité (PEHD), Polyéthylène basse densité (PELD), émaillé(e)(s), verre Autres données sur les conditions de stockage: Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver sous azote sec. Protéger de l'humidité. Protéger de l'action de la chaleur. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Protéger des températures inférieures à :0 °C

Le produit se cristallise en dessous de la limite de température.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir les scénario d'exposition dans l'annexe de la Fiche de Données de Sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

64-17-5: éthanol

VME 960 mg/m3; 500 ppm (MAK (CH))

(MAK (CH))

Le risque de lésion foetale n'est pas à craindre lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ou lorsques les limites d'exposition biologiques sont respectées.

VLE 1.920 mg/m3; 1.000 ppm (MAK (CH))

(MAK (CH))

Le risque de lésion foetale n'est pas à craindre lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ou lorsques les limites d'exposition biologiques sont respectées.

VME 960 mg/m3; 500 ppm (MAK (CH)) VLE 1.920 mg/m3; 1.000 ppm (MAK (CH))

1310-73-2: hydroxyde de sodium

VLE 2 mg/m3 (MAK (CH)), fraction inhalable

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 8.0

Date / Version précédente: 09.12.2022 Version précédente: 7.0

Produit: NA-ETHYLATE SOL. 21 %

(ID Nr. 30036708/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

(MAK (CH)), fraction inhalable

Le risque de lésion foetale n'est pas à craindre lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ou lorsques les limites d'exposition biologiques sont respectées.

VME 2 mg/m3 (MAK (CH)), fraction inhalable VLE 2 mg/m3 (MAK (CH)), fraction inhalable

(MAK (CH)), fraction inhalable

Le risque de lésion foetale n'est pas à craindre lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ou lorsques les limites d'exposition biologiques sont

VME 2 mg/m3 (MAK (CH)), fraction inhalable

Composants avec PNEC

64-17-5: éthanol

eau douce: 0,96 mg/l eau de mer: 0,79 mg/l

libération sporadique: 2,75 mg/l station d'épuration: 580 mg/l sédiment (eau douce): 3,6 mg/kg sol: 0,63 mg/kg

sédiment (eau de mer): 2,9 mg/kg

orale (empoisonnement secondaire / secondary poisoning): 0,38 mg/kg

141-52-6: éthanolate de sodium

eau douce: 0,96 mg/l eau de mer: 0,79 mg/l

libération sporadique: 2.75 mg/l station d'épuration: 584 mg/l sédiment (eau douce): 3,6 mg/kg sédiment (eau de mer): 2,9 mg/kg

sol: 0,63 mg/kg

orale (empoisonnement secondaire / secondary poisoning): 0,38 g/kg

Composants avec DNEL

64-17-5: éthanol

travailleur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée: 343

travailleur: Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation: 950 mg/m3

141-52-6: éthanolate de sodium

travailleur: Exposition longue durée - Effets systémiques et locaux, Inhalation: 1 mg/m3

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Filtre à gaz pour gaz/vapeurs de composés organiques (point d'ébullition >65 °C, p.ex. EN 14387 type A).

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 8.0

Date / Version précédente: 09.12.2022 Version précédente: 7.0

Produit: NA-ETHYLATE SOL. 21 %

(ID Nr. 30036708/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN ISO 374-1)

Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN ISO 374-1): élastomère fluoré (FKM) - 0,7 mm épaisseur de revêtement caoutchouc butyle - 0,7 mm épaisseur de revêtement

Matériaux adaptés pour le contact court terme (recommandé: minimum indice de protection 2, correspondant à une durée de perméation de > 30 min d'après EN ISO 374-1): caoutchouc nitrile (NBR) - 0,4 mm épaisseur de revêtement chlorure de polyvinyle (PVC) - 0,7 mm épaisseur de revêtement caoutchouc chloroprène (CR) - 0,5 mm épaisseur de revêtement

Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.:la température). Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à écran latéral (p.ex. EN 166) et écran facial.

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière: liquide
Etat physique: liquide
Couleur: jaune à brun

Odeur: perceptible, de l'éthanol

Seuil olfactif:

Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.

Température de cristallisation: -5 °C Point d'ébullition: env. 91 °C

Inflammabilité: Liquide et vapeurs inflammables.

Limite inférieure d'explosivité: 2,6 %(V) (DIN 51649-1)

Données se rapportant au solvant

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 8.0

Date / Version précédente: 09.12.2022 Version précédente: 7.0

Produit: NA-ETHYLATE SOL. 21 %

(ID Nr. 30036708/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Non pertinent pour la classification et

l'étiquetage des liquides.

Limite supérieure d'explosivité: 19,0 %(V) (DIN 51649-1)

Données se rapportant au solvant

Non pertinent pour la classification et

l'étiquetage des liquides.

Point d'éclair: 23 °C (DIN 51755)
Température d'auto-inflammation: 420 °C (DIN 51794)
Décomposition thermique: Il ne s'agit pas d'un produit auto-décomposable.
Valeur du pH: env. 11 (ISO 1148)

Viscosité, cinématique: env. 27 mm2/s

(20 °C)

Viscosité dynamique: 24 mPa.s (DIN 51562)

(20 °C)

Solubilité dans l'eau: hydrolyse

(20 °C)

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):

non applicable

Données relatives à : éthanol

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): -0,31 (mesuré(e))

(25 °C)

Données bibliographiques.

Pression de vapeur: env. 31 mbar (mesuré(e))

(20 °C)

env. 165 mbar (mesuré(e))

(50 °C)

Densité: 0,878 g/cm3 (ISO 2811-3)

(20 °C)

0,855 g/cm3 (ISO 2811-3)

(50 °C)

densité de vapeur relative (air):

vapeurs combustibles

Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e) sous

forme non solide ou sous forme de granulé. -

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: aucune propriété explosive

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: non comburant

Corrosion des métaux

Effet corrosif pour : - aluminium

page: 10/20

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 8.0

Date / Version précédente: 09.12.2022 Version précédente: 7.0

Produit: NA-ETHYLATE SOL. 21 %

(ID Nr. 30036708/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Autres caractéristiques de sécurité

hygroscopie: hygroscopique

Vitesse d'évaporation:

non déterminé, La valeur peut être approximée à partir de la constante de la loi d'Henry ou de la pression de

vapeur.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Corrosion des

Effet corrosif pour : aluminium

métaux:

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique. Réactions avec l'eau et les acides.

10.4. Conditions à éviter

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Eviter le contact avec l'air. Eviter l'humidité atmosphérique.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter: eau, acides

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux: hydroxyde de sodium, éthanol

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

La toxicité est déterminée par l'effet corrosif du produit.

Données expérimentales/calculées:

rat (par inhalation): 8 h (IRT)

page: 11/20

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 8.0

Date / Version précédente: 09.12.2022 Version précédente: 7.0

Produit: NA-ETHYLATE SOL. 21 %

(ID Nr. 30036708/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Aucune mortalité durant le temps d'exposition indiqué lors de tests sur animaux. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Données relatives à : éthanol Evaluation de la toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique.

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Le temps de pénétration déterminé lors du test in vitro sur membrane d'étanchéité indique qu'il est probable que la substance cause une nécrose cutanée in vivo dans les 14 jours après une exposition d'1 heure.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau

: Corrosif. (Ligne directrice 435 de l'OCDE)

Lésion oculaire grave/irritation

lapin: dommage irréversible (test BASF)

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Données relatives à : hydroxyde de sodium

Evaluation de l'effet irritant:

Hautement corrosif. Attaque la peau et les yeux.

-

Données relatives à : hydroxyde de sodium

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau

lapin: Corrosif.

Les données sont relatives à une solution de substance diluée dans l'eau.

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Données expérimentales/calculées:

non sensibilisantLe produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Données relatives à : éthanol Evaluation de l'effet sensibilisant:

N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

mutagénicité des cellules germinales

Données relatives à : éthanol Evaluation du caractère mutagène:

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 8.0

Date / Version précédente: 09.12.2022 Version précédente: 7.0

Produit: NA-ETHYLATE SOL. 21 %

(ID Nr. 30036708/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes sur les bactéries. La substance n'a pas eu d'effet mutagène sur une culture de cellules de mammifères. La substance n'a pas entraîné d'effet mutagène en cours d'expérimentation sur mammifères.

Données relatives à : méthanolate de sodium

Evaluation du caractère mutagène:

La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes sur les bactéries. La substance n'a pas eu d'effet mutagène sur une culture de cellules de mammifères. La substance n'a pas entraîné d'effet mutagène en cours d'expérimentation sur mammifères. Ce produit n'a pas été testé intégralement. Les données ont été déduites en partie d'autres produits de structure ou composition similaire.

cancérogénicité

Données relatives à : éthanol

Evaluation du caractère cancérogène:

Le Centre International de recherche sur le Cancer (CIRC) a classifié cette substance dans le Groupe 1 cancérogène humain (connu). Les informations disponibles ne donnent aucune indication sur un possible effet cancérigène.

Données relatives à : éthanolate de sodium

Evaluation du caractère cancérogène:

Les informations disponibles ne donnent aucune indication sur un possible effet cancérigène.

toxicité pour la reproduction

Données relatives à : éthanolate de sodium

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Les tests sur animaux réalisés avec des concentrations élevées ont apporté des indications pour un effet néfaste sur la fertilité. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Données relatives à : éthanol

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Le risque d'altération de la fertilité ne peut être exclu lorsque le produit est donné à fortes doses

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Pas de données disponibles.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Données relatives à : éthanol

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

La substance peut causer des lésions au foie après ingestions répétées. Une exposition répétée par voie inhalatoire de la substance n'a pas eu d'effet spécifique à la substance. Lors d'administrations orales répétées la substance peut causer des lésions au système nerveux périphérique. Lors d'administrations orales répétées la substance peut causer des lésions au système nerveux central. En raison de la structure chimique, un effet neurotoxique n'est pas à exclure lors d'une administration répétée.

,

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 8.0

Date / Version précédente: 09.12.2022 Version précédente: 7.0

Produit: NA-ETHYLATE SOL. 21 %

(ID Nr. 30036708/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Danger par aspiration

Pas de données disponibles.

Effets interactifs

Pas de données disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Données relatives à :hydroxyde de sodium

Evaluation de la toxicité aquatique:

L'introduction en station d'épuration biologique peut entraîner des perturbations du cycle biologique des boues activées en fonction des conditions locales et des concentrations présentes. Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques.

L'effet est fortement dépendant de la valeur du pH. Les données se rapportent à la substance dissociée.

Données relatives à :éthanol

Evaluation de la toxicité aquatique:

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Données relatives à :hydroxyde de sodium

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 125 mg/l, Gambusia affinis (autre(s), statique)

Le produit conduit à des changements de la valeur pH dans le système de test. Le résultat se rapporte à l'essai avec un échantillon non neutralisé. Données bibliographiques.

Données relatives à :éthanol

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 13.000 mg/l, Salmo gairdneri, syn. O. mykiss (, statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale. Données bibliographiques.

Données relatives à :hydroxyde de sodium

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 8.0

Date / Version précédente: 09.12.2022 Version précédente: 7.0

Produit: NA-ETHYLATE SOL. 21 %

(ID Nr. 30036708/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 40,4 mg/l, Ceriodaphnia sp. (autre(s), statique)

Données bibliographiques.

Données relatives à :éthanol

Invertébrés aquatiques:

CL50 (48 h) 12.340 mg/l, Daphnia magna (, statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale. Données bibliographiques.

(48 h) 5.012 mg/l, Ceriodaphnia dubia ()

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale. Données bibliographiques.

Données relatives à :éthanol

Plantes aquatique(s):

CE50 (4 j) 675 mg/l (taux de croissance), Chlorella vulgaris ()

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale. Données bibliographiques.

Données relatives à :éthanol

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

Concentration limite de toxicité (16 h) 6.500 mg/l. Pseudomonas putida (autre(s), aquatique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale. Données bibliographiques.

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Le produit est instable dans l'eau. Les indications pour l'élimination se rapportent également aux produits d'hydrolyse. Le constituant organique du produit est biodégradable.

Données relatives à :hydroxyde de sodium

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Produit minéral, ne peut être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques.

Données relatives à :éthanol

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Facilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données relatives à :éthanol

Données sur l'élimination:

89 % DBO de la demande d'oxygène théorique (14 j) (OCDE 301C; ISO 9408; 92/69/CEE, C.4-F) (aérobie, Inoculum conforme aux prescriptions du MITI (OCDE 301C))

Données bibliographiques.

84 % DBO de la demande d'oxygène théorique (20 j) (autre(s)) (aérobie, boue activée, ménagère, non adaptée)

Données bibliographiques.

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 8.0

Date / Version précédente: 09.12.2022 Version précédente: 7.0

Produit: NA-ETHYLATE SOL. 21 %

(ID Nr. 30036708/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Données relatives à :éthanol

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

En raison du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation notable dans les organismes n'est pas attendue.

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux: Adsorption sur les sols: Compte tenu des caractéristiques du produit, le test est impossible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non applicable aux substances inorganiques

Le produit ne répond pas aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulable).

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

12.7. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Compte tenu de la valeur du pH du produit, il est en règle générale nécessaire de procéder à la neutralisation des eaux usées avant leur introduction en station d'épuration. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées. Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable.

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 8.0

Date / Version précédente: 09.12.2022 Version précédente: 7.0

Produit: NA-ETHYLATE SOL. 21 %

(ID Nr. 30036708/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Obtenir l'autorisation des autorités de contrôle de la pollution avant de rejeter vers les stations d'épuration des eaux uées.

Pour une élimination appropriée, l'ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD) RS 814.610 doit être respectée.

Emballage non nettoyé:

Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Numéro ONU ou numéro UN2920

d'identification:

Nom d'expédition des LIQUIDE CORROSIF, INFLAMMABLE, N.S.A. (ÉTHYLATE DE

Nations unies: SODIUM/ÉTHANOLATE DE SODIUM, ÉTHANOL)

Classe(s) de danger pour le 8, 3

transport:

Groupe d'emballage: II
Dangers pour non

l'environnement:

Précautions particulières à Code de restriction en tunnel: D/E

prendre par l'utilisateur:

RID

Numéro ONU ou numéro UN2920

d'identification:

Nom d'expédition des LIQUIDE CORROSIF, INFLAMMABLE, N.S.A. (ÉTHYLATE DE

Nations unies: SODIUM/ÉTHANOLATE DE SODIUM, ÉTHANOL)

Classe(s) de danger pour le 8, 3

transport:

Groupe d'emballage: II
Dangers pour non

l'environnement:

Précautions particulières à Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

Transport fluvial intérieur

ADN

Numéro ONU ou numéro UN2920

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 8.0

Date / Version précédente: 09.12.2022 Version précédente: 7.0

Produit: NA-ETHYLATE SOL. 21 %

(ID Nr. 30036708/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

d'identification:

LIQUIDE CORROSIF. INFLAMMABLE, N.S.A. (ÉTHYLATE DE Nom d'expédition des

Nations unies: SODIUM/ÉTHANOLATE DE SODIUM, ÉTHANOL)

Classe(s) de danger pour le 8, 3

transport:

Groupe d'emballage: Ш Dangers pour non

l'environnement:

Précautions particulières à Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche

Non évalué

Transport maritime Sea transport

LIQUIDE

CORROSIF,

INFLAMMABLE,

N.S.A. (ÉTHYLATE

SODIUM/ÉTHANO

LATE DE SODIUM,

IMDG IMDG

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Nom d'expédition des

Nations unies:

UN 2920 UN number or ID

number:

UN proper shipping

name:

CORROSIVE LIQUID.

UN 2920

FLAMMABLE, N.O.S. (SODIUM ETHYLATE/SODIU M ETHANOLATE,

ETHANOL)

Classe(s) de danger pour le transport:

Groupe d'emballage: Dangers pour

l'environnement:

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

8, 3

Ш non

ÉTHANOL)

Polluant marin:

NON EmS: F-E; S-C Transport hazard

class(es): Packing group: Environmental

hazards:

Marine pollutant: NO

8, 3

Ш

no

Special precautions

for user:

EmS: F-E; S-C

Transport aérien Air transport

IATA/ICAO IATA/ICAO

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Nom d'expédition des Nations unies:

UN 2920

LIQUIDE CORROSIF. INFLAMMABLE, N.S.A. (ÉTHYLATE UN number or ID number:

UN proper shipping name:

CORROSIVE LIQUID, FLAMMABLE, N.O.S. (SODIUM

UN 2920

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 8.0

Date / Version précédente: 09.12.2022 Version précédente: 7.0

Produit: NA-ETHYLATE SOL. 21 %

(ID Nr. 30036708/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

DE ETHYLATE/SODIU SODIUM/ÉTHANO M ETHANOLATE. LATE DE SODIUM, ETHANOL)

ÉTHANOL)

Classe(s) de danger pour

le transport:

Groupe d'emballage:

Dangers pour

l'environnement:

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Transport hazard 8, 3

class(es):

Packing group:

Environmental Un marquage dangereux pour hazards: l'environnement

n'est pas nécessaire

Aucun connu

Special precautions

for user:

needed

environment is

dangerous for the

No Mark as

None known

8, 3

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les règlementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Maritime transport in bulk is not intended.

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 8.0

Date / Version précédente: 09.12.2022 Version précédente: 7.0

Produit: NA-ETHYLATE SOL. 21 %

(ID Nr. 30036708/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de danger pour l'eau (§8/§10 AwSV (Auto-classification du mélange d'après la méthode de calcul)): (1) Faible polluant de l'eau.

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

L'ordonnance sur les accidents majeurs définit, dans son annexe 1, les critères pour déterminer les seuils quantitatifs en se basant sur la toxicité, l'inflammabilité, l'explosibilité et l'écotoxicité des substances et des préparations.

Il convient de respecter les prescriptions suisses suivantes lors de l'emploi de cette substance / préparation dans le cadre professionnel:

- Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et art. 1 let. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2): Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Flam. Liq. Liquides Inflammables

Met. Corr. Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

Skin Corr. Corrosion cutanée

Eye Dam. Des lésions oculaires graves

Eye Irrit. Irritation des yeux

Flam. Sol. Matières solides inflammables

Self-heat. Substances et mélanges auto-échauffants

Acute Tox. Toxicité aiguë

Eye Dam./Irrit. Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Skin Irrit. Irritation de la peau

H226 Liquide et vapeurs inflammables. H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H228 Matière solide inflammable.

H251 Matière auto-échauffante; peut s'enflammer.

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 8.0

Date / Version précédente: 09.12.2022 Version précédente: 7.0

Produit: NA-ETHYLATE SOL. 21 %

(ID Nr. 30036708/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

H302 Nocif en cas d'ingestion.

EUH014 Réagit violemment au contact de l'eau. EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses, vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.